

SYNDICAT DEPARTEMENTAL DES DECHETS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

Séance du 07 février 2008

N° 2008-02

Nombre de délégués en exercice :	17	L'an deux mil huit, le 07 février 2008 à seize heures 30, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni à l'hôtel du Département - Montauban, sous la présidence de Monsieur Jean CAMBON, Président.
Présents :	11	
Date de la convocation :	25 janvier 2008	

Présents : MM. CAMBON, GARRIGUES, MASSAT, MOIGNARD, MOUNIE, PLAGES, QUEREILHAC, ROSET, ROUCOLLE, SAUDEDE et STEIN.

Absents excusés : MM. ANDRIEU, ASTRUC, COLLIN, DAGEN, GUIRBAL et NONORGUES.

Assistaient à la séance : M. BONSANG (CdC Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron),
M. LARREY (Payeur Départemental),
MM. BARON et GINESTET (Syndicat Départemental).

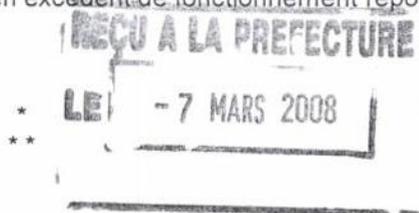
OBJET : Affectation du Résultat du Compte Administratif 2007.

Après adoption du Compte Administratif, il convient d'affecter le résultat de celui-ci conformément aux règles comptables applicables en la matière :

- considérant que le Compte Administratif 2007 présente un excédent de fonctionnement constitué du résultat de l'exercice augmenté du résultat reporté de l'exercice 2006 s'élevant à **468 729.39 €**, avant prise en compte des restes à réaliser de la section en dépenses et recettes,
- considérant que le besoin de financement de la section d'investissement corrigé des restes à réaliser en dépenses et recettes s'élève à **188 695.72 €**

Le Président propose :

- d'affecter la somme de **188 695.72 €** au financement des opérations d'investissement,
- d'affecter le solde, soit **280 033.67 €** en excédent de fonctionnement reporté.



Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- approuve les propositions du Président et décide :
 - d'affecter la somme de **188 695.72 €** au financement des opérations d'investissement,
 - d'affecter le solde, soit **280 033.67 €** en excédent de fonctionnement reporté.

*Fait et délibéré,
Les- jour- mois et an que dessus,*

Le Président,

Jean CAMBON

ACTE ADMINISTRATIF RENDU EXÉCUTOIRE
DU FAIT DE SA TRANSMISSION AU
REPRÉSENTANT DE L'ÉTAT LE **07 MARS 2008**
ET DE SA PUBLICATION LE **07 MARS 2008**
Montauban, le **10 MARS 2008**

LE PRÉSIDENT,

Jean CAMBON

